

DATE Paris, le 22 avril 2020

COMMUNIQUE

P&Ma

SAINT-VINCENT-DE-PAUL – Paris 14^e

L'ÉQUIPE CHARTIER DALIX, LAUREATE DU DIALOGUE COMPÉTITIF POUR LA REHABILITATION DU BÂTIMENT PINARD EN ÉQUIPEMENT PUBLIC MUTUALISÉ (CRÈCHE, ÉCOLE, GYMNASE, LOCAUX D'ACTIVITÉS)



Façade principale du bâtiment Pinard sur la croisée centrale paysagère ©Chartier Dalix

La commission finale du dialogue compétitif pour la réhabilitation de l'ancienne maternité Pinard en équipement public (crèche, école, gymnase), réunissant les élus de la Ville de Paris et Paris & Métropole Aménagement, a retenu le projet de l'équipe menée par CHARTIER DALIX ARCHITECTES.

Le dialogue compétitif engagé en janvier 2019 a réuni trois équipes autour du projet de réhabilitation de l'ancienne maternité Pinard des années 1930 en un grand équipement public comprenant une école de 8 classes (primaire et maternelle), une crèche de 66 berceaux, un gymnase de type B et des locaux d'activités en cours anglaises. La spécificité de cet équipement tient dans la mutualisation d'espaces « communs » entre les programmes (cour, bibliothèque, réfectoire, cuisine...), et l'ouverture au quartier de certains espaces en dehors de leurs horaires de fonctionnement (soirées et weekends). Le bâtiment existant offrant plus d'espace que le strict programme, les équipes devaient également dégager des « espaces bonus », tiers espaces offerts au quartier dont la programmation n'est pas définie.

Le projet retenu s'est notamment distingué par sa capacité à proposer un équipement très lisible et accessible au plus grand nombre sur des périodes étendues.

Des espaces flexibles et généreux

La proposition s'appuie sur les qualités du bâtiment existant pour créer des espaces généreux et traversants qui permettent une grande flexibilité d'usages. Le parti-pris architectural favorise l'ouverture de l'îlot vers la Maison des Médecins et l'espace public depuis une cour de 1 500 m², avec la démolition d'une extension construite dans les années 70. La réhabilitation s'organise à l'intérieur du volume historique, à l'exception de deux extensions largement vitrées en toiture, qui offrent des vues de choix sur le quartier.

L'équipe a su mettre en valeur le potentiel du bâti existant et proposer une configuration audacieuse de l'école. **Des classes traversantes** de plus de 4 mètres de hauteurs sous plafond, sans couloirs, sont séparées les unes des autres par des espaces d'activités modulables, propices à des initiatives pédagogiques. Des dispositifs de mobiliers spécifiques (rayonnage mobile, caisses roulantes, modules jeux, cloisons amovibles, ...), conçus spécialement pour l'équipement, assurent la modularité et la réversibilité des espaces. **La crèche** occupe l'aile nord, au calme sur le couvent de la Visitation. Au R-1, **les locaux d'activités** offrent de grands plateaux modulables éclairés sur toutes leurs façades par les cours anglaises appropriables, reconfigurées pour faire entrer plus généreusement la lumière. Sous la cour, **le gymnase** en structure bois est éclairé naturellement par quatre façades donnant sur les cours anglaises végétalisées.

Quatre façades animées, ouvertes sur le quartier

Bien identifiés, les accès de chaque équipement se répartissent sur le pourtour du bâtiment et animent ainsi chacune des façades sur toutes les temporalités d'usages de l'équipement.

L'ensemble du rez-de-chaussée est accessible hors temps scolaire. Centre de loisirs, préaux de l'école et réfectoires y bénéficient d'un lien direct avec la cour. Les autres « communs » de l'école - atelier dessin, bibliothèque, espace premiers livres, situés au R+1, sont accessibles depuis la croisée paysagère centrale. L'accès du gymnase côté Maison des Médecins permet d'intensifier l'animation de la rue. Ouverts au public à toute heure de la journée, les tiers-espaces prennent place dans l'aile sud.

Une cour pensée comme une place publique

La cour est pensée comme une place publique : pendant le temps scolaire, elle offre un espace apaisé et aéré pour les écoliers. Hors temps scolaire, elle s'ouvre à de multiples usages, nouveau lieu de proximité pour le quartier. Un jardin refuge de biodiversité de plus de 400 m², côté rue, participe à son rafraîchissement et constituera un lieu d'éveil et un support pédagogique pour les publics scolaires, à l'image du groupe scolaire de la biodiversité réalisé par l'équipe à Boulogne-Billancourt. Un pavillon implanté dans la cour, accueille une partie des espaces extérieurs de la crèche en étage. Il offre, à rez-de-chaussée, un espace couvert propice à la multiplication des usages pendant et en-dehors des temps scolaires (terrain multisports, halle, espace de jeux, ...).

Le projet de Chartier-Dalix a été choisi à l'issue d'un dialogue compétitif qui a permis de confirmer les innovations programmatiques recherchées grâce au travail de qualité des trois équipes en compétition (Ateliers O-S, Encore Heureux, Chartier-Dalix).



La cour de l'école, ouverte sur le quartier pour des activités hors des temps scolaires ©Chartier Dalix

Calendrier

Le projet va être affiné en dialogue avec les différents programmes du site, dans la perspective d'un dépôt des permis de construire fin 2020 et d'une livraison de l'équipement pour la rentrée 2024.

L'ÉQUIPE RETENUE

Architecte mandataire : Chartier Dalix Architecte

Architecte paysagiste : Atelier Roberta

Bureau d'étude :

- EVP (structure)
- B52 (fluides)
- BMF (économie)
- ZEFCO (environnement)
- Atelier Roberta (paysage)
- LASA Paris (acoustique)
- Atelier d'écologie urbaine
- R-USE (réemploi)



Gymnase implanté sous la cour, éclairé par des cours anglaise - © Chartier Dalix



Intérieur du gymnase en structure bois, en sous-sol de la cour - © Chartier Dalix



Salle de classe traversante - © Chartier Dalix

A PROPOS DE L'OPERATION SAINT-VINCENT-DE-PAUL

La Ville de Paris a engagé la reconversion de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul libéré de ses activités hospitalières depuis 2012, et en a confié l'aménagement à Paris & Métropole Aménagement. Le projet déploie 60 000 m² à majorité résidentiels dans les 3,4 hectares de l'enclos historique, dont 60 % du bâti est conservé. L'objectif est d'y réaliser un quartier sobre et respectueux de l'histoire du site, exemplaire au plan environnemental et associant les usagers à la gestion de ce futur quartier.

LES ACTEURS

Opération Ville de Paris

- Aménageur : Paris & Métropole Aménagement (anciennement Paris Batignolles Aménagement)
- Etudes urbaines : Anyoji Beltrando
- Espaces publics : Empreinte (mandataire) / Artelia / 8'18''
- AMO Environnement : Alto Step (mandataire) / ATM / Climat Mundi / Medieco
- AMO réemploi : Mobius (mandataire) / Lab Ingenierie / Neo Eco / BTP Consultants / Atelier Na

PROGRAMME

SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Programmes immobiliers : 59 000 m² de surface de plancher dont

- Logements : 42 000 m² - 50 % de logements sociaux, 20 % de logements intermédiaires et 30 % de logements libres
- Un grand équipement privé à vocation culturelle (CINASPIC) : 4 000 m²
- Commerces et activités : 7 500 m² (dont 2 000 m² d'intérêt collectif – CINASPIC)
- Equipements publics : 5 400 m² (une crèche, une école et un gymnase de 5 000 m² et un local d'appel pour la DPE de 400 m²)

Espaces publics :

Environ 8 400 m² d'espace de voirie et 4 750 m² d'espace vert, soit au total 13 150 m².

EQUIPEMENT PUBLIC PINARD

Environ 6 400 m² de surface de plancher dont :

- Ecole polyvalente de 8 classes : 1 949 m²
- Crèche de 66 berceaux : 584 m²
- Gymnase de type B : 1 376 m²
- Tiers-espaces : 225 m²
- Locaux d'activités : 1 351 m²

CONTACT PRESSE

P&Ma

Direction de la communication

01 75 77 35 00

c.martin@paris-et-metropole.fr – directrice de la communication

www.paris-et-metropole-amenagement.fr

A propos de Paris & Métropole aménagement

La Ville de Paris et la Métropole du Grand Paris sont partenaires au sein de la société Paris & Métropole Aménagement. La société publique locale (SPL) a développé son expertise autour de l'excellence environnementale et la coordination d'importants chantiers tels que l'opération Clichy-Batignolles (Paris 17^e). À travers l'opération Saint-Vincent-de-Paul (Paris 14^e), Paris & Métropole aménagement s'engage dans le renouvellement des modèles et des pratiques, notamment au plan de la réduction de l'empreinte carbone ou de la généralisation de la maîtrise d'usage. La SPL est

aujourd'hui en charge de six opérations sur le territoire parisien, les ZAC - Chapelle Carbon, Paul Meurice, Porte Pouchet, Saint-Vincent-de-Paul, Clichy-Batignolles et Gare des Mines qui accueillera notamment une ARENA pour les jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.